



Communiqué du groupe 1

Droit privé et sciences criminelles, droit public, histoire du droit et des institutions, science politique

A la suite de nos différentes motions et tribunes, les présidents des sections CNU 01, 02, 03, et 04, ainsi que le président de la conférence des doyens, ont été reçus aujourd'hui à 14h par Madame Frédérique Vidal et son cabinet.

Alors même que des spécificités de nos disciplines ont été évoquées, il nous a été signifié qu'une modification législative de l'article 3bis de la Loi de Programmation de la recherche n'était pas envisageable.

Seule une concertation visant l'écriture du ou des décrets d'application nous est offerte.

Ce blocage nous a conduits à rédiger immédiatement deux lettres à destination respectivement du Premier Ministre et du Président de la République pour réclamer leurs interventions.

Dans l'attente, la mobilisation doit se maintenir

Le 16 novembre 2020

Pièces jointes : copies courriers adressés ce jour au Président de la République et au Premier Ministre